

Plan de cours

COURS : **Philosophie II — L'être humain**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : **3h par semaine** | Étude personnelle : **3h par semaine**

Professeure

BUREAU



MARTINE BÉLAND

C – 185

poste 3375

Communiquer par MIO

Période de disponibilité aux étudiants

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|----|-------|-------|----------|-------|----------|
| AM | | | | | |
| PM | | | | | |

Coordonnatrice du Département

BUREAU



MARTINE BÉLAND

C – 185

3375

Objectifs ministériels

- Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
- Situer ces conceptions dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
- Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels.

Présentation générale

La place de la philosophie dans la Formation générale au Cégep

Les trois cours de philosophie donnent aux étudiants une formation fondamentale visant à cultiver leur capacité de réflexion et de jugement. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui, malgré la discontinuité des époques et des problématiques abordées, privilégie une démarche qui pose la question du sens et de la destinée de l'existence et qui s'interroge sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune enracinée. L'ensemble des trois cours de philosophie cherche donc à susciter le désir de s'interroger, par une initiation à la réflexion méthodique et rigoureuse, dans un souci de recherche de la vérité. En ce sens, la formation proposée à travers la Séquence s'acquiert par un travail fait à partir de la lecture d'œuvres héritées de la tradition philosophique, textes étudiés le plus possible dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours Philosophie 102 porte sur la signification de l'émergence de la modernité au 17^e siècle, introduisant une nouvelle conception de l'être humain. L'avènement du sujet et l'idée de liberté, comme leur remise en question critique à l'époque contemporaine, fondent l'étude du second cours.

Problématique

Qu'est-ce que la propriété?

Voilà une question qui paraît simple au premier abord : la propriété, c'est le fait qu'une chose *appartient* à quelqu'un. Vêtement et aliment, machine et livre, vélo et voiture, mais aussi maison et terrain, forêt et mine, poisson et chien, vaccin et engrais... et même idées et paroles de chansons : de nos jours, toutes ces choses peuvent en effet être des propriétés.

Mais... qu'est-ce qui fait qu'un objet *devient* une propriété? Comment une chose obtient-elle ce statut? Est-ce que toute « chose » peut être la propriété de quelqu'un? Et depuis quand pense-t-on en ces termes? Est-ce que l'humain a toujours été un *propriétaire*? Est-il *obligé* de l'être? Qu'est-ce que cela lui apporte? Et surtout : qu'est-ce que le fait que l'humain puisse être propriétaire nous dit... *sur l'être humain*?

Ces questions montrent que le thème de la propriété est de *nature philosophique* : on peut interroger le *sens* et les *présupposés* de la notion de propriété. On voit, aussi, que cette notion nous ramène à une réflexion *anthropologique* : en effet, même le sens juridique de la propriété repose sur une certaine conception de ce qu'est l'être humain et de ce à quoi l'humain a droit par nature. La question « Qu'est-ce que la propriété? » nous invite ainsi à examiner différentes façons de comprendre le rapport de l'être humain au monde dans lequel il vit.

Pour étudier cette question, nous mènerons notre enquête dans une perspective historique qui nous fera examiner des thèses développées entre le 17^e et le 19^e siècles. Comme Philosophie 102 est un cours d'*anthropologie philosophique*, nous concentrerons notre analyse sur les *conceptions de l'être humain* qui se dégagent des textes étudiés, de manière à saisir, par-delà les siècles écoulés, la manière dont ces thèses sur le rapport de l'humain à la propriété marquent notre univers social (professionnel, légal, affectif, symbolique...) et nous définissent.

Cours 1 et 2

1. La notion de propriété

Notre première étape sera de délimiter les sens possibles de certains concepts (*propriété, appropriation, possession...*) et de certaines questions (la propriété pose-t-elle des problèmes politiques? juridiques? éthiques?). Pour ce faire, nous nous tournerons notamment vers des dictionnaires conceptuels spécialisés. Nos deux cours d'introduction seront aussi l'occasion, par la discussion commune, d'examiner quelles sont nos positions initiales par rapport au phénomène de la propriété. Pour ce faire, nous lirons un texte introductif qui présente trois options fondamentales en ce qui a trait à la valeur qu'il est possible d'accorder au fait d'*avoir* : le *dépouillement* (se défaire des possessions), l'*équilibre* (valoriser la possession en fonction de certains besoins) et l'*appropriation* (valoriser la possession comme telle).

Cours 3 à 9

2. La propriété : naturelle ou pas?

Nous nous intéresserons ensuite au fait que l'humain délimite *certaines objets* comme pouvant appartenir exclusivement à un seul individu ou groupe d'individus. Nous lirons d'abord un chapitre du *Deuxième traité du gouvernement civil (1690) du philosophe anglais John Locke (1632-1704)*. Locke affirme que la nature est un don fait à tous les humains, et que la propriété privée est le résultat du *travail*. Il défend ainsi la *liberté* et l'*égalité*, mais surtout l'*action* sur la nature. La propriété privée découle de ce que *fait* l'humain dans le monde, mais elle a toutefois des limites claires : en ce sens, Locke nous invite à réfléchir à la fonction de la monnaie et à la signification du gaspillage. Mais alors, quelles fonctions positives la propriété privée remplit-elle?

Nous poursuivrons en étudiant un texte classique du siècle des Lumières : le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755) de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)*. Rousseau part du constat que les inégalités sociales existent : il semble qu'à toute époque, certains possèdent plus que d'autres! Mais il avance que ces inégalités ne sont pas fondées dans la nature et qu'elles sont donc illégitimes. L'être humain « naturel » fait entièrement partie de la nature : il ne peut pour lui être question de propriété ni d'inégalité. De façon polémique, Rousseau propose un portrait de l'humain comme étant naturellement libre et indépendant, et il explique l'avènement de la socialité, et de la propriété privée, à partir du hasard. Mais alors, où se trouve aujourd'hui l'humain « naturel » à l'époque du « 1 % vs. 99 % »?

Cours 10 à 15

3. Propriété, production et... aliénation?

On étudiera enfin deux textes du philosophe et économiste allemand Karl Marx (1818-1883), *L'idéologie allemande* et *Le Capital*, afin de comprendre jusqu'à quel point la propriété est liée à un ordre social issu de certains modes de *production* et, donc, de *consommation*. Nous nous pencherons d'abord sur les données fondamentales de la condition humaine selon Marx, pour compléter notre étude des notions de *travail* et de *propriété*. Nous pourrons ensuite, grâce au *Capital*, travailler sur l'expression « fétichisme de la marchandise », afin de mieux cerner la signification des concepts de valeur et de monnaie. Ces lectures nous introduiront à l'anthropologie matérialiste que présente Marx, selon laquelle *produire* et *consommer* sont des actes humains naturels, et selon laquelle la *marchandise* est la forme que prennent les rapports sociaux dans le mode de production *capitaliste*. Mais alors, une émancipation de ces rapports marchands est-elle possible pour nous?

Matériel requis

À acheter à la COOP

- 1) **LIVRE** : Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité...*, éd. CEC
- 2) **RECUEIL** : # 28 985

À récupérer en classe

- *Petite méthodologie philosophique*
- Tableaux et exercices au fil de la session

À télécharger sur LÉA

- Fiches sur les films à l'étude
- Autres documents, au besoin

Le cours sera composé...

- d'**exposés magistraux** par le professeur
- de **discussions** où *les questions sont fortement encouragées!*
- d'**exercices** d'apprentissage et d'évaluation

La philosophie n'est pas une démarche solitaire : elle se construit dans la discussion, celle-ci étant formée de questions, d'idées et d'échanges. Autrement dit, *la philosophie est une activité sociale et dialogique!* La discussion a donc une grande valeur, et je vous invite à *poser des questions*, puisque cela *fait intégralement partie* de la philosophie.

Lecture hebdomadaire des textes à l'étude

Les textes *doivent être lus avant les cours* pour préparer les discussions et les exercices. Vous aurez aussi besoin de ces textes pour faire vos travaux. Il faut toujours les *apporter en classe*.

La lecture des textes à l'étude est obligatoire! Vous pourrez ainsi faire vous-mêmes la démarche philosophique en entrant dans les textes pour discuter avec les auteurs. Ce cours vise notamment à montrer que la philosophie pose des questions éternelles (et donc toujours actuelles). La lecture des textes permet à l'étudiant de s'approprier ces questions. Les exposés du professeur sont donc un *complément* plutôt qu'un substitut aux textes à l'étude : cela signifie que la prise de notes par les étudiants *ne peut pas* remplacer la lecture des textes.

Présence au cours

Pour la bonne marche du cours et pour une réussite aux évaluations, les étudiants doivent assister à *tous* les cours et faire les lectures assignées *avant* les cours.

Évaluations

| Exercice évalué | Sections du cours | Points | Calendrier ¹ |
|---|----------------------|--------|----------------------------|
| Explication de texte (examen en classe, 900 mots) | 1 et 2 | 20 % | cours 6 |
| Commentaire critique (rédaction à la maison, 1200 mots) | 2 | 25 % | cours 10 |
| Dissertation (examen final en classe, 900 mots) | 3, lié à 1 et 2 | 30 % | cours 15 |
| Devoirs et exercices (en classe, au fil de la session) | 1 à 3 | 10 % | cours 2 à 6 et cours 12 |
| Analyse de film (rédaction à la maison, seul ou en équipe de deux) | 1, 2 ou 3 (au choix) | 15 % | entre les cours 5 et 14 |

Critères de correction

- Clarté et cohérence du propos
- Suffisance des idées développées
- Qualité de la langue française
- Pertinence et richesse du contenu
- Qualité de la réflexion personnelle
- Compréhension des enjeux étudiés

Nomenclature des travaux longs

Explication de texte

Expliquer l'idée centrale d'un texte, ses implications et conséquences (ou la thèse d'un philosophe, ses justifications principales et ses arguments secondaires). L'étudiant doit démontrer qu'il a compris l'enjeu d'un texte en le reprenant à son compte et en l'expliquant adéquatement, sans le paraphraser ou simplement le résumer.

Commentaire critique

Démontrer la compréhension de la thèse et des enjeux d'un texte en montrant comment celui-ci répond au problème posé; et soutenir une position personnelle sur le sujet. L'étudiant doit confronter sa pensée avec celle exprimée dans le texte, en discutant de la thèse de celui-ci.

Dissertation

Rendre compte de la pensée d'au moins un philosophe, dont la (les) thèse(s) doit (doivent) être suffisamment maîtrisée(s) par l'étudiant. On s'attend à l'appropriation et à la conceptualisation de la question par l'étudiant. La dissertation tente la synthèse, claire et pertinente, de deux ou trois arguments, voire de plusieurs notions rencontrées tout au long du cours, et témoigne de la capacité de l'étudiant à poser un jugement réfléchi et fondé sur la question posée.

¹ Les semaines de remise sont indiquées à titre indicatif. La marche du cours pouvant entraîner des modifications au calendrier, l'étudiant devra se conformer aux directives données en classe.

Les idées en situation : analyse d'un film

Afin de s'habituer à mobiliser les idées philosophiques dans divers contextes, les étudiants devront analyser un film en lien avec les idées d'un auteur étudié cette session (une fiche d'information sur chaque film sera distribuée au préalable). Cet exercice pourra être réalisé seul ou en équipe de deux. Les étudiants choisiront leur film parmi la liste suivante :

| | Section du cours | Film | Réalisateur et année |
|---|------------------|----------------------------|----------------------------------|
| 2 | Locke | <i>There will be Blood</i> | Paul Thomas Anderson, 2007 (USA) |
| | Rousseau | <i>Into the Wild</i> | Sean Penn, 2007 (USA) |
| 3 | Marx | <i>Le vendeur</i> | Sébastien Pilote, 2011 (QC) |

Pour bien écrire

Le français écrit

La *qualité de la langue écrite* est indissociable de l'exposition claire des idées!

- Pour chaque rédaction évaluée, le français écrit (orthographe, grammaire, syntaxe) compte pour **10 %**.
- N'hésitez pas à aller au **Centre d'aide en français!**

Quelques conseils

- Consultez votre *Petite méthodologie philosophique* avant de vous mettre au travail.
- Employez les **dictionnaires** qui peuvent vous aider : pour l'orthographe, le *Robert* ou le *Larousse*; pour la conjugaison, le *Bescherelle*, le *Multidictionnaire* ou le *Grévisse*.
- **Imprimez** votre texte pour le lire et le corriger sur papier avant de le rendre au professeur.
- Avant de le rendre, **faites relire** votre texte *sur papier* par quelqu'un d'autre (parent, ami) : une deuxième paire d'yeux trouve souvent des erreurs qu'on ne voit pas soi-même!

Présentation des travaux

L'étudiant **doit** respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège. Elles peuvent être téléchargées à partir du site Internet de la bibliothèque du Collège (<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>) ou sur notre plateforme de classe LÉA.

Règlements

Évaluations

La note de passage d'un cours est de **60 %**. La présence aux activités d'évaluation est obligatoire. **Toute absence non motivée par des raisons graves à une activité d'évaluation entraîne la note « 0 »**. Il est important que vous *conservez une copie* de tous vos travaux.

Plagiat

Le plagiat consiste à *utiliser ou à copier de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée*, le texte d'autrui (livre, article, site Internet, etc.) en le faisant passer pour sien OU sans indication de référence, à l'occasion d'un travail évalué. *Cette fraude est grave et lourdement sanctionnée* : tout plagiat ou tentative de plagiat **entraînent la note « 0 »** pour l'exercice. Le professeur fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Remise des travaux

Aucun retard n'est permis pour la remise des travaux. Les étudiants doivent rendre au professeur le travail à la date indiquée, *au début* du cours. En cas de force majeure (maladie, funérailles), *il revient à l'étudiant de prendre les mesures* pour rencontrer le professeur et lui expliquer les motifs de son absence *avec pièces justificatives à l'appui*. **Si** les motifs sont reconnus graves par le professeur, des modalités de report de l'évaluation pourront être convenues. **Si** ces conditions sont remplies, le retard pourra être sanctionné d'une *pénalité* à l'évaluation : il y aura une pénalité de 5 % par jour, pour un maximum de 10 % (donc de deux jours de retard).

Téléphones et autres bidules électroniques

Suivant une politique départementale, *aucun appareil électronique* ne peut être utilisé dans la salle de classe. *L'étudiant utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion*.

Absences

Un étudiant qui aura été absent à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserait des conséquences possibles de ses absences. Est susceptible de *n'être plus admis en classe* tout étudiant qui, malgré cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours. En ce cas, la note portée au bulletin sera la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

Règlements institutionnels

Les règlements du Collège Édouard-Montpetit sont sur le site Internet suivant : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques.

Bibliographie

1. Histoire de la philosophie et dictionnaires spécialisés

- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, *L'Europe des Lumières*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je?, 2004.
- BELAVAL, Yvon (dir.), *Histoire de la philosophie*, vol. 2 : *De la Renaissance à la révolution kantienne*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1973.
- BENREKASSA, G., *Le langage des Lumières. Concepts et savoir de la langue*, Paris, P.U.F., 1995.
- BOULAD-AYOUB, Josiane et François BLANCHARD (dir.), *Les grandes figures du monde moderne*, Québec, P.U.L., 2001. Disponible en version numérique :
http://classiques.uqac.ca/contemporains/boulad_ajoub_josiane/grandes_figures_monde_moderne/grandes_figures.html.
- BRÉHIER, Émile, *Histoire de la philosophie*, vol. 2 : *XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 1993.
- CUVILLIER, A., *Vocabulaire philosophique*, Paris, L.G.F., 1988.
- LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., 1962.
- PIOTTE, Jean-Marc, *Les neuf clefs de la modernité*, Montréal, Québec-Amérique, 2001.

2. La notion de propriété

- ALLAND, Denis et Stéphane RIALS, *Dictionnaire de la culture juridique*, Paris, P.U.F., 2003, article « Propriété (droit de) », p. 1253-1259.
- GUBET LAFAYE, Caroline, « La propriété, un objet politique? », *Philosophiques*, vol. 41, n° 1, 2014, p. 105-125.
- LEGROS, Martin, « Une histoire d'équilibre : "avoir" et "être" », *Philosophie magazine*, n° 93, oct. 2015, p. 57-61.
- RAYNAUD, Philippe et Stéphane RIALS, *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, P.U.F., 2003, article « Propriété », p. 503-508.

3. Écrits des philosophes à l'étude

17^e siècle

- LOCKE, John, *Traité du gouvernement civil* (1690), trad. B. Gilson, Paris, Vrin, 1985.

18^e siècle

- ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), Paris, GF, 2008.
- , *Du contrat social* (1762), Paris, GF, 1966.
- , *Discours sur les sciences et les arts* (1750), Paris, Gallimard, coll. Folio, 1992.

19^e siècle

- MARX, Karl, *Le capital. Critique de l'économie politique*, éd. J.-P. Lefebvre, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 1993.
- MARX, Karl et Friedrich ENGELS, *Manifeste et Manuscrits de 1844*, prés. et notes Y. Vaillancourt, Montréal, éd. CEC, 2009.
- , *Feuerbach. Conception matérialiste contre conception idéaliste* [extrait de *L'idéologie allemande*, 1845], trad. M. Rubel et al., Paris, Gallimard, coll. FolioPlus, 2009.

—, *L'idéologie allemande*, trad. H. Hildenbrand, Paris, Nathan, coll. Intégrales de philo, 1998.

4. Choix d'études sur les philosophes étudiés

sur Locke

GOYARD-FABRE, Simone, « Introduction », dans Locke, *Traité du gouvernement civil*, trad. D. Mezel, Paris, GF, 1992, p. 11-126.

MACPHERSON, C. B., « Locke : théorie politique de l'appropriation », partie IV de *La théorie politique de l'individualisme possessif, de Hobbes à Locke*, trad. M. Fuchs, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2004, p. 322-431.

MANENT, Pierre, « Locke, le travail et la propriété », ch. 4 de *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Hachette littératures, 1987, p. 89-117.

TULLY, James, *Locke, droit naturel et propriété*, trad. C. J. Hutner, Paris, P.U.F., 1992.

sur Rousseau

COLLECTIF, *Pensée de Rousseau*, Paris, Seuil, coll. Points, 1984.

DURKHEIM, Émile, « Le “contrat social” de Rousseau », dans *Montesquieu et Rousseau, précurseurs de la sociologie*, Paris, Rivière, 1953, p. 115-198.

GOLDSCHMIDT, Victor, *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau*, Paris, Vrin, 1974.

GUICHET, Jean-Luc, *Rousseau, l'animal et l'homme. L'animalité dans l'horizon anthropologique des Lumières*, Paris, Cerf, 2006.

NAMER, Gérard, *Le système social de Rousseau. De l'inégalité économique à l'inégalité politique*, Paris, Anthropos, 1979.

STRAUSS, Leo, « La crise du droit naturel moderne », dans *Droit naturel et histoire*, trad. M. Nathan et É. de Dampierre, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1997, p. 220-254.

sur Marx

BALIBAR, Étienne, *La philosophie de Marx*, Paris, La Découverte, 2010.

HARVEY, David, *Pour lire Le Capital*, trad. N. Vieillecazes, Paris, La ville brûle, 2012.

GARO, Isabelle, *Marx, une critique de la philosophie*, Paris, Seuil, coll. Points, 2000.

KORSCH, Karl, *Marxisme et philosophie*, trad. C. Orsoni, Paris, Minuit, 1968.